

Parc naturel régional. Grand oral le 6 juillet pour le Golfe du Morbihan

25 février 2009

Depuis une dizaine d'années, le parc naturel régional du Golfe du Morbihan est en gestation. Plus ou moins sereine. Les porteurs du projet viennent d'apprendre la date de la deuxième présentation de leur dossier devant le conseil national de la protection de la nature : le 6 juillet 2009. Un marathon de consultations et concertations s'accélère pour être prêt pour ce grand oral.

La France compte aujourd'hui 45 parcs naturels régionaux. Dont un seul en Bretagne : le parc naturel d'Armorique. Un deuxième pourrait voir le jour fin 2010, début 2011. C'est en tout cas ce qu'espère Joël Labbé, président du Syndicat Intercommunal d'aménagement du Golfe du Morbihan, structure porteuse du projet de parc.

Maîtrise de l'urbanisme

Retoquée à son premier passage devant le conseil national de la protection de la nature, la charte a été revue. La maîtrise de l'urbanisme y a été renforcée tout en permettant l'accueil de 50.000 nouveaux habitants pendant les douze ans de validité du document. Actuellement, un tour des 38 communes du territoire du PNR est en cours pour expliquer cette nouvelle donne. Un tour qui va s'accélérer en mars et avril afin d'être prêt pour le nouveau grand oral devant le CNPN. La date est en effet fixée : le 6 juillet. « Nous aurons le résultat dans la demi-heure qui suit notre audition », précise Joël Labbé. Ce premier feu vert est crucial. Il annoncerait l'ouverture d'une enquête publique et de l'adhésion des communes et collectivités. Les procédures resteraient néanmoins encore longues avant l'éventuelle signature du premier ministre sur la création du parc naturel régional du golfe du Morbihan.